

FORMATION

Quel développement de la filière biodiversités maraichine?

Depuis 5 ans, un partenariat unique entre les magasins Biocoop et les éleveurs de vache maraichine a été construit et nous avons développé l'approvisionnement de restaurants et de collectivités, au service de la valorisation de nos activités d'élevage.

Aujourd'hui d'importantes orientations stratégiques sont nécessaires pour inscrire dans la durée cette magnifique aventure qu'est la filière Biodiversités Maraîchines. Nous vous invitons à participer à une journée de formation pour définir notre orientation.

Le groupe de pilotage de la filière, Stéphanie, Gaël, Ludivine, Hugues, Fred, et Sébastien

Lundi 18 mars 2025

De 9h00 à 17h00

Au Pôle Associatif – salle 14, porte F, 1^{er} étage

71 boulevard Aristide Briand, 85000 La Roche-sur-Yon

Objectifs :

- Connaître les forces et faiblesses de la filière « Biodiversités Maraîchines »
- Être capable d'analyser un scénario de développement de la filière « Biodiversités Maraîchines » et pour définir une orientation

Programme :

Matin :

- Présentation de la journée et attentes des participants
- La filière et moi: Bilan personnel avec satisfaction et pistes d'amélioration
- Atelier "raconte-moi la filière en 2024" :
 - le bilan économique de la filière
 - le fonctionnement (groupe tâcheron et appui salarial)
 - la visibilité de la filière (communication et événements)
 - la biodiversité dans les fermes (DPN, CPB)
 - l'accompagnement à l'installation paysanne et dans les pratiques d'élevage
- Retour des Biocoops : raison d'être du partenariat et bilan des boucheries

Déjeuner de 12h30 à 13h30 au restaurant l'Interlude de La Roche-sur-Yon

Après-midi :

- Quels enseignements du bilan de la filière et identification des problématiques
- Retour d'expérience de la filière de vache nantaise avec approfondissement de la place d'un grossiste et de la réponse à des marchés publics pour la RHD
- Analyse d'un scénario d'évolution présenté par les tâcherons et le Groupil
- Ebauche d'un plan d'actions
- Bilan de la journée

Intervenants :

Olivia Baray Chargée de mission filière biodiversités maraichine

Julien Grayo, Coordinateur CRAPAL

Pierrick Boireau, Chargé de mission filière vache nantaise



Filière Biodiversités Maraîchines



Inscription au plus tard
le 18 février 2025 au-
près d'Olivia Baray
filieres.maraichine.

biodivesites@gmail.com

07 81 70 57 05

Tarifs : gratuit

Repas : Restaurant
l'Interlude, esplanade
Jeannine Mazurel 85000
La Roche sur Yon
Plat 13-15€ / Entrée
4.50€ / Dessert 5.50€

Aides financières pour la formation :

Crédit d'impôt :

Si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéfices ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation.

Les exploitants au forfait (micro BA) sont exclus.

Si vous êtes non imposable sur le revenu, vous recevrez un chèque correspondant au montant du crédit calculé.

Si vous êtes imposable, le crédit d'impôt viendra en déduction de la somme à payer.

Montant : 11,62 €/h, soit **81 €/j de formation** (en 2024)

(Pour les formations réalisées en 2023, ce montant est multiplié par 2 pour les entreprises de moins de 10 salariés, réalisant un chiffre d'affaires annuel de moins de 2 millions d'euros).

Pensez à transmettre l'attestation de formation (justificatif) à votre comptable.

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide régionale, si vous avez recours à une association de remplacement le jour de votre formation ou

CRAPAL
Conservatoire des races Animales
en Pays de la Loire,
55 La Moutonnière,
44260 PRINQUIAU

<https://crapal.fr/>

Agrément de formation n° 52440766544

Avec le soutien financier de

